



## Volet Montréal

### Ma fiscalité, j'm'en occupe !

**Durée : 14 heures**

**Dates : 22-23 février 2020**

**Coût : 80 \$**

*Veillez noter que **la valeur réelle** de cette formation est de **340\$***

**12 participants maximum. Les places seront offertes en priorité à 6 membres du RAAV et à 6 membres d'Illustration Québec.**

**Lieu de formation : Bureau du RAAV**

#### Description

Cette formation de 2 jours a pour objectif de démystifier les données fiscales spécifiques aux artistes en arts visuels et de s'approprier les outils de base d'une bonne gestion financière lorsqu'on est un artiste travailleur autonome.

#### Clientèle cible

Artistes en arts visuels

#### Objectifs

L'objectif général de ce cours est de permettre aux participants de démystifier et de mieux comprendre les outils de base d'une bonne gestion financière et leurs obligations fiscales.

#### Contenu

Voici quelques-uns des thèmes qui sont abordés au cours de cette formation :

- Examiner la notion de travail autonome
- La question de l'attente raisonnable de profit
- Les déductions pour dépenses en tant qu'artiste travailleur autonome
- Qu'arrive-t-il en cas de perte?
- La déduction pour droit d'auteur
- Dépenses d'atelier et dépenses d'atelier à domicile
- Comptabilisation des œuvres non vendues
- Revenus en tant que travailleur autonome
- Les déductions sur les bourses, les subventions et les prix reçus en tant qu'artiste
- Les bulletins d'interprétation fiscaux

## **Résultats attendus**

À la fin de cette formation, les artistes participants seront capables de :

- de développer un système comptable de base
- de distinguer leurs sources de revenus
- d'identifier les déductions fiscales auxquelles ils ont droit dans le calcul de leurs revenus

## **Stratégie pédagogique**

- Exposés théoriques
- Notes de cours et exemples variés adaptés aux artistes en arts visuels
- Mise en situation permettant de mettre immédiatement en application les notions enseignées.

## **Formatrice**

Depuis 2002, le RAAV retient les services d'une formatrice très compétente en fiscalité qui suit le dossier régulièrement par une mise à jour constante de son expertise. Il s'agit de Madame PASCALE CHÈVREFILS CPA CA Conseillère, Programme de développement professionnel - Fiscalité à l'Ordre des CPA du Québec. Spécialiste du domaine de la fiscalité depuis plus de 20 ans, sa clientèle est essentiellement constituée de travailleurs autonomes et de particuliers.

## **Pour obtenir plus d'information :**

Nathalie Dussault, chargée de projets au développement professionnel

Téléphone : 514.866.7101 poste 23

[formation@raav.org](mailto:formation@raav.org)